

D'abord ne pas nuire

Témoignage d'un père d'adepte

Primum non nocere, telle a toujours été et demeure la grande maxime en médecine. Pas toujours facile à observer tant on se trouve parfois devant des choix cornéliens. Et pour les familles et l'entourage des adeptes, comment d'abord ne pas nuire, sachant bien par avance qu'on n'échappera pas à certains dilemmes ? Petit inventaire des réactions possibles :

« La pire des choses n'est-elle pas de rester dans son coin ? ».

« La tuile m'est tombée sur la tête et je n'avais même pas de chapeau ! ».

« Pourquoi moi ? »

« Il faut agir vite et personne ne peut agir à ma place... ».

Les plus anciens dans l'ADFI se souviennent peut-être de Roger Ikor¹ qui, avec sa puissante personnalité, disait comment sa première intention en faveur de son fils avait été de n'écouter que son courage et de foncer physiquement contre ceux qui le détruisaient, tant mentalement que par des carences alimentaires². L'exemple finement exposé dans les numéros précédents de Bulles a montré comment, sans une action rapide et des appuis judicieux, les choses auraient pu mal tourner. Cependant, s'il est vrai que plus l'action tarde, plus durablement endoctrinée sera la victime, et plus longue sa possible désintoxication, une action spontanée sans stratégie risque de rencontrer un adepte exalté, sûr d'avoir trouvé sa voie et peu enclin à écouter tout autre discours.

Alors, funambule, que faire sur cette corde raide ?

1 Roger Ikor (1912 - 1986) écrivain français. Marqué par la mort de son fils qui s'était suicidé après avoir adhéré au Zen macrobiotique, il mènera une lutte impitoyable contre le phénomène sectaire, et fondera à cet effet le Centre contre les manipulations mentales (CCMM).

2 Sortie de secte réussie, Bulles n° 99-100-101-103

La vérité. Comment ? Jusqu'où ? Concernant des sectes connues et observées de longue date, on sait bien à quoi s'en tenir sur les leaders et sur leurs méthodes ; mais la question se pose de

faire savoir ou non à la victime dans quels filets elle a été capturée. Faut-il choisir le risque de parler plutôt que prendre celui de se voir interpellé plus tard : « Vous saviez ce que c'était, et vous ne me l'avez pas dit. Vos intentions étaient peut-être bonnes, mais vous m'avez caché la vérité » ?

Une autre attitude possible est de privilégier à tout prix le maintien du contact le moins conflictuel possible, se réservant de ne procéder que par petites touches. Quel choix ?

La distribution des rôles Une possibilité, chemin faisant, paraît recommandable : la distribution des rôles.

D'abord procéder à une sorte d'inventaire de l'entourage : parenté, amis, connaissances. Qui serait doué, pour faire quoi ? Dans beaucoup de familles il existe des fissures plus ou moins anciennes, plus ou moins graves. L'événement sectaire les aggrave en les exploitant. Certains membres du cercle sont soit effrayés, soit franchement inaptes à réagir de façon constructive, soit violents et mieux vaut les tenir à l'écart. A ceux qui sont affectivement les plus proches, confier la mission de simplement garder le contact, rien que le contact (souvenirs communs, photos, cassettes, etc.). Un ou deux, forts de leurs contacts plus anciens, intellectuels et affectifs, devront aller « à la pêche » aux doutes. En effet, dans l'esprit de l'adepte le plus confirmé, il en subsiste toujours, et les chances ne sont pas illusoire que ces doutes, habilement avivés produisent leur effet, ceci pour les raisons les plus inattendues, et dans des circonstances totalement imprévues et imprévisibles. Un simple exemple : cette scientologue qui avait soif en entrant dans la boutique de la secte et demande un verre d'eau ; et voici qu'on le lui apporte sous forme d'un pot de yoghourt tout ca-bossé. C'est le déclic : « m... alors ! Après tout l'argent que j'ai donné, voilà tout ce qu'on m'offre ! »

Les cadeaux et/ou l'argent ? Il semble que répondre à des demandes d'argent même lorsqu'elles ne proviennent pas explicitement de la secte, c'est donner une sorte d'assentiment, de soutien quasi direct à

l'organisation, toujours assoiffée d'argent, et encore plus avide d'honorabilité via tout ce qui peut tenir lieu de caution extérieure.

Même d'un point de vue humanitaire, il vaut beaucoup mieux demander s'il y a des besoins à pourvoir comme le logement, la nourriture, les vêtements (notamment en cas de changements de latitude). De tels dons témoignent en plus de sollicitude palpable et d'attention à des réalités pratiques.

La secte présumée ou l'organisation inconnue

Il faut s'efforcer de recueillir des documents ou des informations sur le groupe, son fondateur, ses théories, le plus possible de l'adepte lui-même plutôt que par la ruse et à son insu. La pire situation est celle où l'on n'a rien qui permette de caractériser le groupe et les risques encourus (santé, finances, assujettissement). Il est important d'éviter la contagion dans le cercle familial et amical.

Les parents mis en cause

La secte cherchera toujours à charger les parents, à les culpabiliser, de même qu'elle culpabilisera aussi toujours l'adepte de ce qui lui arrive de fâcheux, pour mieux glorifier le groupe et son gourou de toute heureuse éventualité. Quelle attitude adopter ? Assurément ne jamais se coucher dans l'attitude du chien battu.

Affirmer hautement le contraire ? Jouer les impeccables ? Accepter passivement les accusations en ne disant rien ? Convenir en partie ? « Nous avons fait pour le mieux, vu les circonstances ». « Vous êtes de futurs parents, vous verrez à votre tour si c'est facile ! ».

Le maître mot ne demeure-t-il pas : on est parents jusqu'à son dernier souffle. Alors quoi qu'il arrive, la porte est toujours ouverte, la conversation toujours possible, même si aujourd'hui nous ne pouvons parler qu'en évitant le « pot aux roses ».

Le recours à une association de défense : le dire ou le taire ?

Là encore c'est question de doigté. Nous sommes dans un magasin de porcelaine ! Dans la majorité des cas, la probabilité est grande que l'intéressé sache que ses proches ont réagi.

La pire des choses ne serait-elle pas qu'il ressente de l'indifférence ?

Autre chose serait d'afficher trop ouvertement une attitude militante. Ce rôle a des chances d'être tenu d'une manière plus adéquate, et efficace parce que plus pondérée, par des personnes moins directement affectées, moins profondément blessées.

La voie judiciaire Les familles victimes se rendent compte que la voie judiciaire, quand elle est nécessaire, est semée d'embûches. Le coût des procédures dépasse souvent leurs moyens, d'autant que dans certains cas elles ont beaucoup dépensé, notamment en voyages, pour garder le contact.

Le recours judiciaire entraîne également le risque non négligeable de rupture définitive d'une relation déjà fragilisée.

A chaque serrure sa clé : réfléchir ENSEMBLE avant d'agir.

